

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la 6^e assemblée régulière du conseil d'administration du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 15 octobre 2025 à 19 h, au Centre Jean-Guy Drolet, 16 rue Royal-Roussillon.

En mode hybride (présentiel et virtuel)

PRÉSENCE :

Membres avec droit de vote		Présent (O/N)
Colette Harvey	Présidente	O
Barbara Michel	Vice-présidente	O
France Lavoie	Secrétaire	O
Martin Claveau	Trésorier	O
Camille Poirier Ouellet	Administratrice	N
Pieter Agneessens	Administrateur	O
Rosanne Labrie	Administratrice	O
Michel Després	Administrateur	O
Laure Rigaud-Minet	Administratrice	O

IL Y A QUORUM

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Membres sans droit de vote		Présent (O/N)
Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques	O
Jackie Smith	Conseillère municipale	N

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes ont assisté à la rencontre du 15 octobre 2025, soit 2 en présence et 3 en virtuel.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour 19h 00
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre 2025 19h 03
3. Suivis de la dernière rencontre et infos générales 19h 05
4. Période d'information de la conseillère municipale 19h 15
5. Suivis des comités auxquels prend part le Conseil de quartier 19h 20
 - a. Comité Cohabitation Port-Communauté
 - b. Rencontre Table citoyenne littorale Est
 - c. Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou
 - d. Rendez-vous Limoilou
 - e. Comité de vigilance de la Gestion des matières résiduelles
6. Suivi des projets en cours du Conseil de Quartier 19h 45
7. Période de questions et commentaires du public 20h 00
8. Fonctionnement du Conseil de Quartier 20h 30

PROCÈS VERBAL

a.	Salles disponibles pour les rencontres	
b.	Correspondance	
c.	Trésorerie et paiements à venir	
9.	Varia	21h 00
10.	Levée de l'assemblée	21h 15

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 : 01. Colette Harvey souhaite la bienvenue aux membres. Elle fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-01

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU DÛMENT APPUYÉ PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 15 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 septembre 2025

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-02 CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 17 SEPTEMBRE 2025.

SUR PROPOSITION DE LAURE RIGAUD-MINET, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSANNE LABRIE, il EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 17 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivis de la dernière rencontre et infos générales

Débat électoral

Un débat électoral des quartiers centraux aura lieu le 16 octobre à 19 h organisé par Mon Quartier. Le CQVL a envoyé des questions. Le débat sera relayé sur la chaîne You Tube de Mon quartier.

Itinérance dans le quartier

Lors du CQVL de septembre dernier, les membres et le public ont manifesté l'intérêt d'avoir une personne du CIUSS de la Capitale Nationale venir nous sensibiliser sur la problématique de l'itinérance. Barbara Michel et Colette Harvey ont fait un suivi auprès du CIUSSS et deux professionnels ont accepté de venir faire une conférence à notre prochaine rencontre du 19 novembre 2025. Les conférencières sont mesdames Maude Béliveau et Marie-Jade Gagnon. La conférence tournera autour de l'itinérance et la démarche de prévention chez les jeunes.

Travaux sur la 1^{er} Ave en lien avec le passage du tramway.

Michel Després a fait un suivi et nous expose les bandes qui seraient possiblement expropriées (bandes de 10 à 20 cm). Comme les sommaires exécutifs ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble du dossier, il est proposé de demander des cartes annotées détaillées.

PROCÈS VERBAL

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-03 VOIR ANNEXE 1

Concernant l'abattage des arbres, un citoyen propose d'en identifier certains sur des sites stratégiques pour les mettre à la disposition des artistes qui pourraient les utiliser pour de la sculpture. Les branches seraient enlevées pour conserver les troncs seulement. Suivi pour connaître l'existence d'un programme de revalorisation des arbres*

4. **Période d'information de la conseillère municipale**
(Étant absente, ce point est enlevé à l'ordre du jour).
5. **Suivis des comités auxquels prend part le Conseil de Quartier**

- a. *Comité cohabitation Port-Communauté*

Martin Claveau nous signifie que lors du dernier comité, Glencore a offert aux administrateurs du CQVL de visiter les installations. Glencore nous proposera des dates et les administrateurs décideront s'ils peuvent être présents. Tous semblent toutefois très intéressés.

Suivi par Martin Claveau*.

Lors du dernier comité en présence de la compagnie Glencore, plusieurs questions ont été posées entourant l'ancienne norme sur le nickel et le fait qu'elle ait été allégée. Selon eux, la norme précédente était totalement hors norme et la compagnie désirait qu'elle soit similaire à ce qui se fait ailleurs. Depuis, il est plus facile pour Glencore de respecter la norme.

Le Port de Québec est très satisfait des attraits touristiques organisés pendant l'été (bassin, etc.). Le sous-comité QSL a été créé en mai 2025. Deux rencontres ont eu lieu.

Le comité établit une carte des différents intervenants qui sont touchés par le projet et qui devraient être consultés en lien avec le projet de conteneurs.

Ce qui est véhiculé pour le moment est le fait que le projet serait de 200 000 conteneurs. Pour QSL, le désir de modifier leur façon de faire vient du fait que les bateaux naviguant sur le fleuve ne peuvent pas amarrer à Mtl en raison d'un manque de profondeur. Donc, l'idée serait que les navires qui arrivent vers le Port de Québec puissent enlever une partie de leur cargaison pour ensuite se diriger vers Montréal.

Il est suggéré de communiquer avec M. Steeve Lavoie, élu fédéral Beauport Limoilou, pour vérifier les étapes d'autorisation habituelles pour un projet tel que celui de QSL. Suivi par Colette Harvey*

- b. *Rencontre Table citoyenne littorale Est.*

France Lavoie a rencontré la Table qui se questionnait sur notre apport au Sous-comité QSL du Comité Habitation Port-Communauté. Des discussions que nous avons eues avec eux, nous avons mentionné que le comité était en création, qu'une carte des parties prenantes était en élaboration et qu'il était également possible pour eux de faire du démarchage pour être partie prenante de ce sous-comité dont la prochaine réunion aura lieu le 7 novembre.

- c. *Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou*

Colette Harvey et France Lavoie ont eu une rencontre avec la Ville au sujet des ruelles. C'est un long processus d'analyse de la propriété des ruelles qui est en train d'être fait pour les 13 ruelles

PROCÈS VERBAL

faisant actuellement partie du projet pilote d'acquisition par la Ville de Québec. Pendant cette période, le comité paritaire effectuera une recherche sur la manière dont sont gérées les ruelles à Montréal avec le Regroupement des écoquartiers.

d. Rendez-vous Limoilou

Barbara Michel nous informe que c'est la fin pour cette année du projet pilote « Fusée ». En fait, ce projet était un regroupement de plusieurs organismes qui travaillaient sur une ferme urbaine sur les terrains des Sœurs de la Charité. Ce qui était cultivé était envoyé dans les organismes de sécurité alimentaire. Un projet qui a eu de belles retombées pour les organismes en besoin d'aliments frais. Rendez-vous Limoilou a également lancé un portrait « Habiter Limoilou » regroupant le grand Limoilou, ce livre a été rédigé par un doctorant de l'Université Laval. Il permet de mieux comprendre les réalités du logement et suggère certaines pistes de solution. Il y est question, entre autres, de détérioration du logement, de hausse des coûts, des maisons de chambre, des coopératives, etc. Ce livre se trouve sur le site Internet de Rendez-vous Limoilou. Ceux qui désirent en commander peuvent le faire à cette adresse :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdzSNxtiKp5O_NTxCNdxNGm09IEjbExB7kLL7vqiBJWdzADmw/viewform

Les administrateurs suggèrent qu'une présentation d'Habiter *Limoilou* leur soit faite lors du CA de janvier. Suivi par Barbara Michel *

e. Comité de vigilance de la Gestion des matières résiduelles

Colette Harvey nous fait une présentation de sa rencontre du Comité de septembre 2025 sur la présentation des résultats d'échantillonnages de l'incinérateur été 2025 et une présentation sur les bacs enfouis.

1. Les résultats doivent être sous les normes du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (RAA) pour Chlorure d'hydrogène (HCL), Dioxines et furanes, Particules fines, Mercure Monoxyde de carbone (CO).

Les moyennes des 3 échantillonnages par cheminées sont toutes sous les normes prescrites. Le CO étant le plus près de la norme maximale 46 mg par mètre cube pour un maximum de 57 mg par mètre cube. Ils doivent aussi atteindre les teneurs types des lignes directrices du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) relatives au fonctionnement et aux émissions des incinérateurs de déchets solides urbains. Cela concerne les contaminants suivants - arsenic-cadmium-chrome-plomb-nickel-BPC-oxyde d'azote. Toutes les mesures respectent ces normes. Les résultats de la campagne d'échantillonnage seront communiqués aux organismes suivants : ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP); Direction régionale de santé publique (DSP) et Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)

2. Présentation de la solution des bacs enfouis dans 2 écoquartiers de la ville de Québec : Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville. Ce sont des contenants sous terre, étanches et fermés en évitant les écoulements au sol, les odeurs, les animaux, les insectes. C'est visuellement intéressant. Le nombre de passages des camions est réduit. La collecte en bordure de rue diminue les besoins de surface asphaltée et laisse place aux espaces verts sur les lots.

PROCÈS VERBAL

Il y a des problématiques : Accumulation d'ordures et encombrants et déneigement de plateformes parfois difficile à cause de la glace et l'accumulation de déchets. Des correctifs sont proposés: ajouter des technologies pour réduire les problématiques, modifier les contrats de déneigement, déterminer un lieu de collecte sur les lots pour le dépôt des encombrants et des cartons surdimensionnés, sensibiliser les résidents.

6. Suivi des projets en cours du Conseil de quartier

a. *Projet écocentre mobile*

Le 20 septembre avaient lieu l'écocentre mobile et l'événement du CQVL accompagné par Rendez-vous Limoilou. Rosanne Labrie nous fait un compte-rendu de l'événement : La participation citoyenne a été de 333 personnes, soit une moyenne de 55 personnes par heure. La circulation des voitures a été fluide, aucun bouchon. Environ 15 personnes sont venues à vélo ou à pied; Site bien aménagé, matériel fourni par la ville fonctionnel (tente, chaises, table). Il aurait été intéressant d'avoir une affiche ou une pancarte pour identifier la table comme étant celle du Conseil de quartier du vieux Limoilou; La distribution de café, limonade et petites bouchées a été appréciée par les visiteurs. IGA n'a pas été en mesure de nous offrir une affiche publicitaire; Une personne a signalé que des indications auraient été souhaitables devant le CEGEP pour identifier l'entrée qui menait vers le site; Plusieurs citoyens aimeraient disposer d'un centre permanent pour l'écocentre. Ils manquent d'espace dans leur appartement pour ranger les résidus en attendant l'occasion de s'en débarrasser; La présence du CQVL sur les lieux a permis à plusieurs de mettre en lumière quelques problèmes du quartier :

Des citoyens se plaignent de la sécurité dans les rues et sur les trottoirs,

- Les trottoirs sont en mauvais état, inégal, troués, etc.,
- Certains feux pour les piétons ont une durée trop courte,
- La circulation des vélos ne respecte pas toujours la signalisation, certains roulent sur les trottoirs, ne respectent pas les priorités, etc.

Une personne qui a assisté en virtuel à la réunion mensuelle du conseil a mentionné que le niveau du son était trop bas. Elle a levé la main pour une question, on ne l'a pas vue.

b. *Projet sécurité routière 2024- Cartographie du Vieux-Limoilou (CH)*

Le CQVL avait 3000\$ pour ce projet. On a payé 2000\$ pour le graphiste. Il nous reste 1000\$ pour l'impression. Avant d'aller de l'avant vers l'impression, il serait important de déterminer les lieux possibles d'affichage. Le but initial était de mettre sur les clôtures des écoles, mais ces dernières n'ont pas accepté ce type d'affichage. Nous avons convenu un suivi en janvier pour ce projet. *

c. *Projet sécurité routière d'accès transport viable (ATV)*

Il avait été proposé par Pieter Agneessens qu'un projet d'études sur la sécurité routière prenant en compte le point de vue des enfants soit fait aux pourtours des écoles primaires du quartier. Pieter a proposé le projet à ATV, qui a produit une offre de service en août dernier pour un projet en deux phases :1 en 2025- inventaire des bonnes pratiques de consultations auprès des enfants et élaboration d'une méthodologie, et 2, en 2026 (lorsque les budgets sécurité seront confirmés) - Consultation d'enfants.

PROCÈS VERBAL

Michel Després ayant travaillé sur le sujet dans le passé a discuté de la possibilité d'ajuster le projet légèrement pour travailler sur le cas d'une école particulière et faire un projet avec résultats concrets mêlant une évaluation environnementale d'un rayon de marche autour d'une école et des entretiens croisés avec des enfants, parents, et la direction de l'établissement pour obtenir un diagnostic.

7. Période de questions et commentaires du public

Aucun

Questions et commentaires : _____

8. Fonctionnement du Conseil de quartier

- Salles disponibles pour les rencontres : après discussions, il est suggéré de garder la salle du Centre Jean-Guy Drolet (suffisamment grande et accessible)
- Correspondance : Colette Harvey mentionne qu'elle a correspondu avec un citoyen qui se plaignait du bruit dans sa rue. Elle l'a référé au 311 en mettant la conseillère municipale en copie. Elle n'a pas eu de retour.
- Suivi des résolutions. La liste des réponses se retrouve en Annexe 3. Concernant la demande pour avoir de l'information sur le règlement RVQ 2437, il est suggéré de voir ce dossier via le comité paritaire de la Table de concertation des ruelles du Vieux-Limoilou. Suivi à faire en janvier 2026*
- Trésorerie et paiements à venir :

RÉSOLUTION 2025-10-04

Il est résolu de procéder au paiement suivant : Remboursement de 7,10\$ à Colette Harvey pour l'impression de copies pour l'activité Écocentre

SUR PROPOSITION DE MICHEL DESPRÉS, DÛMENT APPUYÉE PAR PIETER AGNESSENS, IL EST RÉSOLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAYER À COLETTE HARVEY LE MONTANT DE 7,10\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Varia

Barbara Michel amène une problématique récurrente à l'effet que plusieurs accidents surviennent au coin de la 4e Ave et 10e Rue et que cette artère semble visiblement plus dangereuse. Il est suggéré par notre conseillère de faire une résolution.

RÉSOLUTION 2025-10-05 Concernant la problématique coin 10 e Rue et 4 e Avenue
VOIR ANNEXE 2

10. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE COLETTE HARVEY, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANCE LAVOIE, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21 :26.

PROCÈS VERBAL

SIGNÉ

Colette Harvey, Présidente

SIGNÉ

France Lavoie, Secrétaire

ANNEXES

ANNEXE 1. RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-10-03 CONCERNANT LE PROCESSUS D'ACQUISITIONS ET D'EXPROPRIATIONS DE TERRAINS EN BORDURE DE LA 1re AVENUE.

- CONSIDÉRANT que des processus d'acquisitions et d'expropriations sont en cours sur des terrains en bordure de la 1re Avenue pour l'aménagement du tramway;
- CONSIDÉRANT que la précision des acquisitions visées suggère des interventions d'aménagements bien définis liés au passage du tramway, l'aménagement de station ou le réaménagement urbain;
- CONSIDÉRANT que les processus d'acquisition et d'expropriation liés à l'implantation du tramway pourraient avoir des impacts inégaux sur les résidents du Vieux-Limoilou vivant en bordure de la 1re Avenue;
- CONSIDÉRANT que le conseil de quartier souhaite être en mesure de formuler des commentaires pertinents à CDPQ Infra et la Ville de Québec et contribuer à la compréhension du projet pour les citoyens;
- CONSIDÉRANT que pour jouer ce rôle, il est requis d'avoir une vue d'ensemble des liens prévus entre les processus d'acquisition/expropriations et les interventions prévues liées au passage du tramway, l'aménagement des stations ou l'aménagement urbain;

Le CQ-VL RECOMMANDÉ que la Ville de Québec fournisse au CQ concerné des cartes annotées détaillant la superficie totale des portions de terrains visés par des processus d'acquisition de gré à gré ou d'expropriation, d'une manière qui permette de rendre compte de leur impact global et des interventions d'aménagement liées au tramway prévues à ces endroits. Ainsi, les conseils de quartier pourront mieux jouer leur rôle-conseil auprès de la Ville de Québec et CDPQ Infra en tant que citoyens et experts de leurs quartiers respectifs dans la recherche de solutions visant à obtenir le meilleur projet possible et ainsi assurer une bonne acceptabilité sociale.

SUR PROPOSITION DE MICHEL DESPRÉS, DÛMENT APPUYÉ PAR PIETER AGNESSENS, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS VERBAL

ANNEXE 2. RÉSOLUTION 2025-10-05 CONCERNANT LA CIRCULATION PROBLÉMATIQUE COIN 10E RUE ET 4E AVENUE

- CONSIDÉRANT la fréquence accrue des accidents au coin de la 4e Avenue et 10e Rue ;
- CONSIDÉRANT les multiples klaxons et freinages d'urgences causés par des risques d'accident au coin de la 4e Avenue et de la 10e Rue ;
- CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes des citoyens au 311, concernant le manque de sécurité, et ce, depuis plusieurs années ;
- CONSIDÉRANT la vitesse dangereuse des voitures qui passent sur cet axe ;
- CONSIDÉRANT un nombre important d'enfants passant à cette intersection vue la proximité d'une école ;

Le CQVL recommande à la Ville d'envoyer un inspecteur sur le terrain pour l'analyse des facteurs de risque et des indicateurs accidentogènes;

LE CQVL souhaite aussi que la Ville prenne connaissance des constats d'infractions et d'accidents émis par le corps policier à cette intersection;

LE CQVL recommande que la Ville entame les procédures nécessaires afin de diminuer les risques d'impact et améliore la sécurité à cette intersection.

SUR PROPOSITION DE BARBARA MICHEL, DÛMENT APPUYÉE PAR COLETTE HARVEY, IL EST
RÉSOLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADOPTER CETTE RÉSOLUTION.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ANNEXE 3. RÉPONSES RÉSOLUTIONS

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BAC À JOUETS EN LIBRE-SERVICE MIS EN PLACE PAR LE SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE QUÉBEC AU PARC FERLAND À L'ÉTÉ 2024 (adoptée par le CQVL, 16 octobre 2024 à la Villa Ringfield)

Voici la réponse obtenue d'Alexandre Philibert, Directeur de section (intérim) du Service des Loisirs, sports et vie communautaire : « *Avec les conclusions du bilan, il a été décidé de reconduire le projet pilote en modifiant un peu la formule. Le coffre sera disponible pour de l'échange de jouets entre citoyens. La Ville déposera quelques jouets en début de saison, mais comme plusieurs jouets ont disparu au courant de l'été 2024, nous souhaitons modifier la formule pour que ce soit un lieu de partage.* »

RÉSOLUTION CONCERNANT LES PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER QUANT À L'INSERTION DE MULTIPLES SENS UNIQUES SUR LES AXES NORD-SUD DU QUARTIER VIEUX-LIMOILOU ET SON IMPACT SUR LA DYNAMIQUE RÉSIDENTIELLE DES 2E ET 4E AVENUE (adoptée par le CQVL, le 18 septembre 2024 à la Villa Ringfield)

PROCÈS VERBAL

Voici la réponse obtenue du Service de la planification et de l'aménagement, coordination des projets d'aménagement et de mobilité durable (équipe Corridor viva-cité) : « *En juin, nous prévoyons aller expliquer en court point d'info au comité plénier de l'arrondissement le report du projet de la 3e Avenue dans le Vieux-Limoilou à 2027. En effet, les analyses sont toujours en cours concernant la circulation à l'échelle du quartier et d'autres impacts (tel le chantier du tramway qui se précise et certains enjeux plus techniques en matière de conduites d'aqueduc et égout) nous contraignent à effectuer ce report.* »

RÉSOLUTION CONCERNANT LES INQUIÉTUDES ET PRÉOCCUPATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU CONCERNANT TOUT PROJET POTENTIEL LIÉ À LA VENTE DE VAPEUR DE L'INCINÉRATEUR DE QUÉBEC (adoptée par le CQVL, le 20 novembre 2024 à la Villa Ringfield)

Réponse en annexe sous forme de lettre formelle de la part de M. Éric Girard, Directeur, Service de la Gestion des matières résiduelles et de la valorisation émise le 26 février 2025.

RÉSOLUTION 2025-09-04 CONCERNANT LA RECONDUIITE DES BUDGETS ATTRIBUÉS AUX PROJETS DE 2024 ET 2025 (adoptée par le CQVL, 17 septembre 2025)

Les deux projets d'initiative sont les suivants :

- Budget d'initiative 2024 : Société Historique/Histoire des ruelles – 6600\$
 - Budget d'initiative 2025 : Les P'tits potages urbains – 7500\$
- Soit un report d'un total de 14 100\$.

Voici la réponse de Martin Lefebvre, directeur du Service de l'interaction citoyenne : « *J'autorise le report. Toutefois, étant donné que le total des subventions dépasse la limite annuelle des montants disponibles par conseil de quartier, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou ne pourra faire de nouvelles demandes en 2026. Il devra s'assurer de réaliser les deux projets en 2026 et faire la démonstration de la livraison de ces projets avant de faire de nouvelles demandes en 2027.* »

La présente est pour vous informer que lors de votre rencontre tenue le mercredi 17 septembre 2025 à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon, vous avez déposé la résolution suivante :

RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT R.V.Q 2437 (adoptée par le CQVL, 17 septembre 2025)

Voici la réponse de la Direction de la Gestion du territoire : « *Il a été convenu de laisser s'écouler la période électorale avant de prendre une décision concernant cette demande de présentation.* ».